

16/04/2012 A1841

ATTESTATION DE BLOCAGE DE FONDS

Je soussignée, Laurence CHARLÈS, Responsable Bancaire Relation Réseau
au CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN :

Avenue de Kéranguen

56956 VANNES Cédex 9

Certifie le versement de la somme de : 2 000.00 € (deux milles euros)

Cette somme est destinée à la constitution du capital social de la Société :

SAS AGC BOIS

Croez en Du

56 240 INGUINIEL

et bloquée jusqu'à production de l'extrait du Registre du Commerce et des Sociétés
attestant de son immatriculation effective.

Fait à Vannes, le 16/03/2012 ?

La Responsable Bancaire Relation Réseau,


Laurence CHARLÈS.

SAS AGC BOIS
CROEZ EN DU
56240 INGUIGNIEL

N° Compte : 00044448994
Objet : Attestation dépôt capital social

Vannes le 16 mars 2012

**ATTESTATION DE DEPOT
POUR CONSTITUTION DU CAPITAL SOCIAL**

Nous soussignés, Crédit Agricole du Morbihan, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, dont le siège social est à VANNES (56), Avenue de Kéranguen, SIREN 777 903 816 – RCS Vannes,

Attestons avoir reçu en dépôt la somme de : 2 000 € Deux mille euros.
représentant l'apport en numéraire au capital de la SAS AGC BOIS de

Nom et adresse des souscripteurs	<u>Montant</u>
• Monsieur GUEHENNEC Alain Croez – 56240 INGUIGNIEL	2 000 €

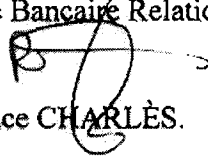
Nous attestons avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associés sur la liste des associés qui lui a été présentée.

Cette somme restera bloquée dans les conditions légales et réglementaires.

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Vannes, le 16/03/2012

La Responsable Bancaire Relation Réseau,


Laurence CHARLÈS.